DEPARTEMENT DE L'ALLIER





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45 Présents : 31

Votants: 32 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

Nº6

M. Frédéric AGUILERA, Président.

OBJET:

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY – J. GAILLARD – J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT – A. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

LIAISONS
CYCLABLES ET
PIETONNES EN
BORDURE DE
RIVIERE ALLIER

SUR LE
TERRITOIRE DE

VICHY COMMUNAUTE Mmes et MM. P. BONNET - M. MORGAND - A. CORNE - JD. BARRAUD - JM. LAZZERINI - C. DUMONT, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - C. BOUARD - C. FAYOLLE - F. SENNEPIN - C. SEGUIN - N. COULANGE - G. DURANTET - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - R. LOVATY - A. CHAPUIS, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Jacques BLETTERY à Mme Nicole COULANGE.

PRINCIPE DE L'OPERATION, APPROBATION DU PROGRAMME, RECHERCHE DE PARTENAIRES FINANCIERS ET LANCEMENT DES

MARCHES DE

TRAVAUX

Absents excusés:

Mmes et MM. F. SZYPULA - M. AURAMBOUT, Vice-Présidents

Mmes et MM. M. GUYOT – F. SEMONSUT – JM. BOUREL – M. CHARASSE, Conseillers Délégués.

Mme et MM. JP. BLANC – C. BERTIN – C. CATARD – G. MARSONI – P. COLAS F. BOFFETY – E. VOITELLIER, Membres

Secrétaire:

M. Jean-Sébastien LALOY, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le :

1 3 SEP. 2019

Publiée ou notifiée

le: 1 3 SEP. 2019

Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté, Communauté d'agglomération, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son ressort territorial, globalement compétente en matière d'aménagement de l'espace communautaire,

Vu le volet territorial du projet d'Agglomération « 2015/2025 » adopté par délibération du 18 juin 2015 reposant sur divers piliers au nombre desquels figurent la mise en lumière de l'axe Allier et le renforcement des pôles d'équilibre de St-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés,

Considérant que dès 2016 et dans un souci de cohérence, nait un vaste programme d'étude ambitieux dont les périmètres s'étendent du nord au sud du territoire le long de la rivière Allier. Constante et trait d'union entre ces secteurs d'études, le développement d'aménagements dédiés aux piétons et aux cyclistes devient un projet à part entière devant aboutir à l'ouverture au public d'une trentaine de kilomètres de sentiers situés en rives droite et gauche de l'Allier entre Billy au nord du territoire jusqu'à St-Yorre au Sud,

Considérant le déploiement de l'opération « voie verte » déjà partiellement engagé en rive gauche de la rivière Allier entre le Pont SNCF d'Abrest et le Pont de l'Europe à Vichy dans le cadre de l'opération de « rénovation des berges en rive gauche »,

Considérant la nécessité de poursuivre le déploiement de l'opération selon le projet de programme annexé à la présente,

Propose au Bureau Communautaire:

- De valider le principe de l'aménagement de liaisons cyclables et piétonnes en bordure de rivière Allier sur le territoire de Vichy Communauté,
- D'approuver le programme de l'opération pour un montant prévisionnel de 4 500 000 € HT,
- D'autoriser M. le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter des subventions auprès des différents partenaires de Vichy Communauté,
- D'autoriser M. le Président ou le Vice-Président délégué à engager des démarches de conventionnement et ou acquisition auprès de certaines propriétaires riverains, -
- D'autoriser le lancement d'une consultation de marchés de prestations selon les procédures adaptées et à signer les marchés à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces dispositions,

- charge M. le Président et le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 5 septembre 2019.

Préside

Les Membres du Bureau communautare présents ont signé au registre.

Fredéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION Nº 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 SEPTEMBRE

2019 - LIAISONS CYCLABLES ET PIETONNES EN BORDURE DE RIVIERE

Objet de l'acte : ALLIER SUR LE TERRITOIRE DE VICHY COMMUNAUTE - PRINCIPE DE

L'OPERATION APPROBATION DU PROGRAMME RECHERCHE DE

PARTENAIRES FINANCIERS ET LANCEMENT DES MARCHES DE TRAVAUX

Date de décision: 05/09/2019

Date de réception de l'accusé 13/09/2019

de réception :

Numéro de l'acte: 05SEP2019 6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190905-05SEP2019_6-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 8.4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: 6.pdf (99_DE-003-200071363-20190905-05SEP2019_6-DE-1-1_1.pdf)